**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**DU VENDREDI 08 JANVIER 2021**

Ordre du jour :

* Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2020
* Présentation des comptes arrêtés au 31 octobre 2020
* Convocation des vérificateurs aux comptes
* Assemblée Générale du club
* Point sur les licences
* Informations du Président
* Informations du Secrétaire
* Questions diverses

Etaient présents :

Messieurs  BOUDET Olivier - FOUCHERAND Roland - GENET Robert MENDOZA Emile - PICOT Noël - GORKA Gilles – LEISING Christian

Absents/Excusés :

Messieurs AUTISSIER Jean-Claude – GOUARD Paul – LAMURE André

Invité :

Messieurs LESTURGIE Jean-Pierre – PIFFAULT Joël

Cette réunion s’est tenue au Centre sportif Pierre de Coubertin.

Après avoir renouveler tous nos bons vœux pour 2021 – l’ordre du jour est abordé.

**1 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2020:**

* Adopté à l’unanimité.

**2 – Présentation des comptes arrêtés au 31 octobre 2020 :**

* Les comptes ont été présentés par le Trésorier. Roland nous relate de manière détaillée l’ensemble des comptes arrêtés au 31 octobre 2020 faisant apparaître un résultat positif ainsi qu’une gestion saine permettant de conserver une trésorerie conforme à nos prévisions. Ces comptes sont validés par le Comité Directeur avec toutes les félicitations au trésorier pour la clarté de sa présentation et la bonne gestion du club.

**3 – Convocation des vérificateurs aux comptes :**

* Roland se charge de convoquer les vérificateurs aux comptes pour leur présenter les comptes et leur permettre d’accomplir leur mission le jeudi 14 janvier à 10h30 au local du Prado.

**4 – Assemblée Générale du club :**

* Dominique LUBERNE et Gilbert SEGURA ayant décidés de se lancer dans un nouveau challenge loin du Berry, en application de l’article 13 des statuts, le Président propose aux membres du Comité Directeur de coopter Messieurs PIFFAULT Joël et LESTURGIE Jean-Pierre à compter de ce jour.

Adopté à l’unanimité.

* Suite à notre demande auprès de la ville de Bourges il ne peut être arrêté de date pour notre assemblée générale pour cause de Covid19.
* Un appel à candidature pour intégrer le Comité Directeur sera adressé par messagerie et sur le site internet. Avec réponse pour le 20 janvier 2021.
* Noël PICOT nous informe qu’il ne présente pas sa candidature pour un nouveau mandat pour raison personnelle. Le club le remercie de son investissement et sa collaboration. Il précise qu’il reste licencié au club.
* L’ordre du jour sera le même que celui défini à la dernière réunion.

**5 – Point sur les licences :**

* Actuellement 36 licences (29 de mises à jour) + 3 en attente de papiers.
* Actuellement 13 adhésions/loisir dont 8 seront à renouveler très prochainement.
* Le comité directeur a pris la décision qu’à compter du 1er février 2021, pour participer aux entrainements du club, les adhérents devront être licenciés 2021 où titulaire d’une adhésion/loisir.
* Le prix des licences est maintenu à celui de l’année précédente idem pour les adhésions/loisir

**6 – Informations du Président :**

* La ville de Bourges a mis en place un Fond de soutien associatif destiné à accompagner les associations berruyères suite à la crise sanitaire de 2020 due à la covid19, un dossier a été adressé et la Pétanque Berruyère s’est vu octroyer une subvention.
* Le vendredi 15 janvier 2021 à 15h30 une visite d’Esprit2 aura lieu avec l’adjoint aux sports et l’adjoint en charge des travaux. Olivier y participera. Chaque membre du comité directeur y est convié et doit faire une liste des points à y aborder, à transmettre par mail.
* La convention avec la mairie concernant la mise à disposition du site Esprit2 est renouvelée pour les mardis et jeudis de 14h à 20h.
* Un membre nous a sollicités pour lui racheter son téléviseur d’occasion. Le Président s’entretiendra avec lui pour finaliser l’opération.
* L’assemblée générale du Comité du Cher de Pétanque aura lieu le samedi 9 janvier à Esprit2 avec un seul représentant par club. Olivier a fait acte de candidature pour intégrer le Comité.
* Suite au départ du directeur du carrefour market de Saint Germain, il nous semble opportun de solliciter celui de l’avenue de Dun qui avait participé par des bons d’achat à notre concours de belotte. Joël doit prendre rendez-vous avec son directeur qu’il connaît bien.
* Assurance : étudier les contrats pour vérifier qu’il n’y a pas de doublon avec la Responsabilité Civile du club et celle de la Fédération
* L’engagement pour la Coupe France est à faire avant le 3 février. Le tirage au sort aura lieu le 7 février. Date butoir du 1er tour le 14 mars.
* Il faut faire un état des lieux des clefs du Prado et d’Esprit2.

**7 – Informations du Secrétaire :**

* Nouvelle adresse mail du Comité du Cher de Pétanque : « comite-du-cher-de-petanque@orange.fr »
* Nous avons reçu les vœux de bonne année des clubs de Lignières, Genouilly et Sancoins. Olivier se charge d’y répondre.
* L’imprimante est tombée en panne. Il a été décidé d’en acheter une autre. Jean-Pierre va gérer ce dossier.

**8 – Questions diverses :**

* Possibilité d’organiser des concours internes
* Améliorer la formule des entrainements
* Equipement : Faire une proposition d’équipements pour les adhérents sur le site du club et par messagerie, afin de grouper la commande.

Cette réunion s’est déroulée dans un climat serein et amical.

Le Président le Secrétaire